

AXTRA

Alliance des
centres-conseils
en emploi



Plateforme électorale



ÉLECTIONS GÉNÉRALES
PROVINCIALES 2026

MISE EN CONTEXTE



En prévision des élections générales de l'automne 2026, AXTRA propose des actions concrètes aux différents partis politiques.

Cette plateforme vise à rappeler le rôle essentiel que jouent les centres-conseils en emploi auprès de la population québécoise et à leur donner les moyens d'accomplir leur mission avec plus d'efficacité.

AXTRA | Alliance des centres- conseils en emploi

Fondée en 1987, AXTRA est un organisme à but non lucratif regroupant 85 organisations membres, réparties dans l'ensemble du Québec, qui œuvrent à l'intégration en emploi de personnes sous-représentées sur le marché du travail.

Sa mission est de représenter, d'informer et de soutenir ses centres-conseils en emploi face aux enjeux du marché du travail. Les membres d'AXTRA accompagnent chaque année plus de 65 000 personnes dans leurs démarches d'intégration, de réintégration et de maintien en emploi.

L'Alliance agit comme une référence incontournable, contribuant à la création d'un marché du travail inclusif où chaque individu peut trouver sa place. Elle s'appuie pour ce faire sur l'expertise de ses membres, la qualité de sa veille stratégique et la portée de ses projets.

PRINCIPAUX DÉFIS

Le marché du travail québécois est en profonde transformation. Selon les prévisions du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, près de 1,3 million d'emplois devront être pourvus d'ici 2034 par des personnes qui ne sont pas actuellement actives sur le marché du travail.

En raison de la hausse du coût de la vie, de nombreuses personnes doivent aussi cumuler plusieurs emplois pour arriver à boucler leurs fins de mois, ce qui les laisse malgré tout dans des situations très précaires.

Ces mutations imposent des transitions, des réorientations et des requalifications professionnelles de plus en plus fréquentes, et ce, tout au long de la vie des individus. Cette situation exige des services d'emploi à la hauteur de ces besoins!

Or, malgré des besoins clairement identifiés, l'accès aux services des centres-conseils en emploi demeure insuffisant. Il est aujourd'hui de plus en plus difficile d'obtenir un accompagnement ou une formation qualifiante, faute de ressources financières adéquates ou en raison de critères d'admissibilité trop restrictifs. Ces lacunes privent le Québec du plein potentiel de milliers de personnes qui souhaitent contribuer à l'économie, mais qui se heurtent à des portes fermées.

DES PARCOURS PROFESSIONNELS DE MOINS EN MOINS LINÉAIRES

On considère maintenant qu'un individu aura entre 3 et 7 carrières et occupera plus de 12 emplois tout au long de sa vie.



Priorités identifiées

Le Québec a les moyens d'agir pour se doter d'un marché du travail à la hauteur de ses ambitions. AXTRA identifie trois priorités pour y arriver et formule pour chacune une demande concrète au prochain gouvernement.

1. Un marché du travail plus résilient

Le Québec doit se donner les moyens d'accompagner les personnes tout au long de leur vie professionnelle. Face à l'accélération des transformations économiques et technologiques, la capacité de développer ses compétences, de se requalifier ou de se réorienter n'est plus un avantage, mais une nécessité. Un marché du travail résilient repose sur des services d'emploi accessibles, capables de soutenir les transitions professionnelles, peu importe leur origine.

Lucie, ancienne intervenante en santé mentale dans un OBNL, a vécu un important choc émotionnel et un épisode de dépression à la suite du suicide de sa meilleure amie. Ne se sentant plus en mesure d'exercer son rôle, elle souhaitait se réorienter professionnellement. Malgré la gravité de sa situation, sa demande de service a été refusée. Son histoire illustre les angles morts des critères d'admissibilité actuels, qui ignorent les réalités de santé mentale et de réorientation professionnelle.

AXTRA demande au prochain gouvernement d'instaurer un financement stable, équitable et aligné sur le juste coût des services publics d'emploi, afin que les centres-conseils en emploi disposent des ressources nécessaires pour soutenir les personnes dans leur parcours professionnel et contribuer à un marché du travail plus résilient.



2. Un marché du travail plus inclusif

Le Québec doit réduire les obstacles pour les personnes qui souhaitent réintégrer le marché du travail et qui ont besoin d'un accompagnement pour y arriver. Les critères d'admissibilité actuels excluent trop souvent celles et ceux dont les besoins sont pourtant parmi les plus criants.

Amalia a immigré au Québec avec son conjoint en raison d'un contexte de guerre dans son pays d'origine. Victime de violence conjugale, elle a quitté son conjoint avec la garde de leur enfant de 20 mois. Ayant perdu son emploi en raison de ses absences et sans réseau de soutien, elle a demandé des services, mais s'est vu opposer un refus au motif qu'elle avait occupé un emploi récemment. Son histoire illustre l' inadéquation des critères actuels face aux situations de vulnérabilité extrême.



AXTRA demande au prochain gouvernement de garantir un accès aux services publics d'emploi à toute personne exprimant un besoin réel d'accompagnement en matière d'intégration ou de maintien en emploi, indépendamment de son statut socioéconomique ou de sa situation d'emploi.

TROUVE TON X

Faisant référence à l'idée d'être exactement à l'endroit où l'on veut être dans sa vie, et ce, autant sur le plan personnel que professionnel, AXTRA a mis en place la plateforme Trouve ton X afin d'aider les individus à trouver leur place sur le marché du travail.

trouveTON X.ca

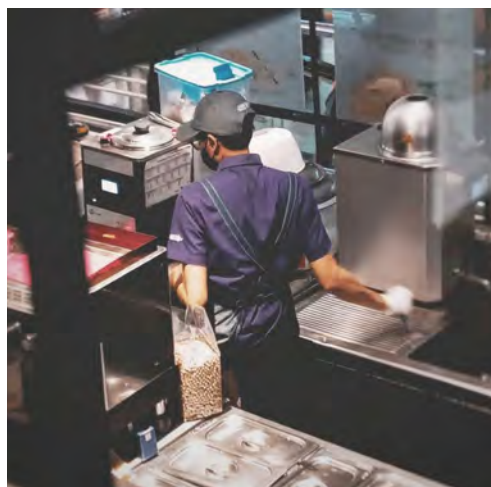


3. Un marché du travail plus prospère

La prospérité du Québec passe par une participation accrue au marché du travail. Les personnes en situation de vulnérabilité, qu'elles soient immigrantes, victimes de violence, en rupture sociale ou sous-employées, ont besoin d'un accompagnement adapté pour développer leur plein potentiel, intégrer durablement le marché du travail et contribuer pleinement à l'économie québécoise.

Baptiste occupe un emploi précaire à temps partiel dans une station-service. Il souhaitait obtenir du soutien pour trouver un poste à temps plein, mais sa demande a été refusée sous prétexte qu'il occupe déjà un emploi jugé « en demande », même si celui-ci ne lui permet pas de subvenir adéquatement à ses besoins. Son histoire illustre l'urgence de soutenir les travailleurs et travailleuses en situation précaire qui cherchent à se stabiliser et améliorer leurs conditions de vie.

AXTRA demande au prochain gouvernement de reconnaître les centres-conseils en emploi comme de véritables partenaires stratégiques des services publics d'emploi, capables d'innovation et de rigueur, et de leur accorder les ressources et la marge de manœuvre nécessaires pour accompagner efficacement toutes les personnes qui ont besoin de leur expertise et ainsi favoriser une participation durable au marché du travail.



NOS PRIORITÉS EN BREF

Investir dans les services publics d'emploi s'avère rentable pour l'économie du Québec. Les centres-conseils en emploi sont des acteurs de première ligne dont l'impact se mesure en milliers de parcours transformés chaque année. AXTRA invite tous les partis politiques à s'engager concrètement en faveur d'un marché du travail à la hauteur des ambitions du Québec.

Un marché du travail plus résilient

Instaurer un financement stable, équitable et aligné sur le juste coût des services publics d'emploi.

Un marché du travail plus inclusif

Garantir un accès aux services publics d'emploi à toute personne exprimant un besoin réel d'accompagnement.

Un marché du travail plus prospère

Reconnaître les centres-conseils en emploi comme de véritables partenaires stratégiques des services publics d'emploi.

533, rue Ontario Est, bureau 202
Montréal (Québec) H2L 1N8

514 721-3051
info@axtra.ca
axtra.ca

AXTRA

Alliance des
centres-conseils
en emploi